

PRATIQUE DE L'ESTIVAGE

LA DÉMARCHÉ

Quand Patrick s'est installé en 1983, il avait des ovins de race Vendéenne présents toute l'année sur l'exploitation. Le travail sur les pâtures et la production de fourrages était conséquent, notamment pour la période estivale, afin de pouvoir assurer l'autonomie alimentaire, c'est alors que Patrick a fait le choix de changer de race de brebis pour en choisir une qui puisse transhumer dans les Pyrénées.

Objectifs

- Autonomie alimentaire du troupeau
- Travailler avec deux espaces : la plaine et la montagne

Pour cela, chaque année, environ 300 brebis sur 460 quittent l'exploitation au 1^{er} juin pour rejoindre une estive située dans une commune de la vallée d'Oueil, Saint-Paul d'Oueil, à côté de Luchon et à 148 km de l'exploitation. L'estive a une surface d'environ 1200 hectares et se situe entre 1600m et 2000m d'altitude. S'ajoute également au troupeau 1 bélier pour une centaine de brebis. Le transport s'effectue grâce à un camion avec une remorque permettant de transporter les brebis en une seule fois. Les brebis ayant un jeune agneau et celles qui sont malades ou faibles restent à l'exploitation. Les brebis de moins d'un an restent également à la bergerie car ils se sont rendu compte qu'il y a un problème d'adaptation au type de flore de la montagne et celles-ci y sont très sensibles. Cela crée un problème d'acidité chez les brebis qui tend vers l'acidose ce qui entraîne des diarrhées et une photosensibilité du visage. Si des brebis de moins d'un an se rendent à l'estive et présentent ces symptômes, il faut absolument qu'elles soient redescendues à l'exploitation sous 7 à 10 jours sous peine de ne pas y survivre. Ce phénomène touche tous les animaux qui se rendent pour la première fois à l'estive, cependant, les animaux plus âgés arrivent mieux à y faire face.

Les brebis gestantes suite à la lutte du printemps sont présentes sur l'estive et sont marquées pour pouvoir les redescendre fin août afin de compléter leur alimentation avant la mise bas. Les autres resteront sur l'estive jusqu'à mi-octobre avec une variation possible de 10 jours en fonction des conditions.

Jonathan et Patrick vont rendre visite aux brebis sur l'estive environ tous les 15 jours.

En ce qui concerne les soins, un vermifuge est administré à tout le troupeau une fois dans la montagne. Le souhait de Jonathan et Patrick serait d'élaborer une préparation spécifique avec du chlorure de magnésium et un stimulateur hépatique qu'ils donneraient aux brebis 15 jours avant que celles-ci rejoignent l'estive et qui pourrait permettre d'éviter les problèmes rencontrés.

Regroupement d'éleveur

Dans l'estive, le troupeau de Jonathan et Patrick KIRCHNER est regroupé avec ceux de 7 autres éleveurs faisant parti du même groupement pastoral. Ce qui fait au total, en 2018, un troupeau de

1700 brebis. Les éleveurs payent une contribution au groupement pastoral qui est fixé en fonction du nombre de brebis et qui comprend les médicaments, le salaire du berger et la location du terrain. Le berger est choisi par le président du groupement mais il faut que celui-ci corresponde à la conduite de tous les éleveurs. Celui qui est en place actuellement s'occupe des brebis et leur administre des soins mais il est du devoir des éleveurs de venir environ tous les 15 jours pour soigner la totalité du troupeau et ramener les animaux qui ne peuvent pas rester sur l'estive.

Visite de l'estive

Tous les éleveurs s'organisent afin d'aller voir les brebis le même jour. Le berger regroupe le troupeau dans un enclos avec un couloir. Cela va permettre de faire passer les brebis à l'intérieur du couloir afin de les trier. Les brebis blessées, malades ou avec un quelconque problème sont mise à part et sont soignées. S'ils le jugent nécessaire, certaines sont redescendues à l'exploitation. Les milieux humides peuvent créer des panaris qui sont dus à l'échauffement de la zone entre les onglons, il arrive qu'ils aient donc à soigner certains animaux pour cela.

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Avantages de la pratique

- Plus de temps pour s'occuper des fourrages et récolter les céréales
- Pas besoin de s'occuper des animaux pendant l'été
- Permet d'effectuer un vide sanitaire car les animaux ne sont pas sur les parcelles : élimination des parasites
- Plus de temps pour faire des travaux, aménager la bergerie
- Besoin de moins de surface pour produire des fourrages du fait des 4 mois et demi où les brebis se nourrissent en estive
- Préserver des espaces ouverts en montagne
- S'inscrire dans une tradition de pastoralisme

Impact sur le temps de travail

L'impact sur le temps de travail dépend en partie du berger, en fonction de s'il sollicite ou non les éleveurs. Certains bergers s'occupent des brebis tout l'été sans contacter les éleveurs. Dans leur cas il s'agit d'un système plus « participatif » et ils doivent se rendre sur l'estive mais cela représente une contrainte assez faible par rapport au temps qu'il faudrait pour nourrir tous les animaux s'ils étaient là (1h/jour). Cela leur dégage beaucoup de temps pour pouvoir travailler dans les parcelles sur l'exploitation.

Deuxième lieu : autres problématiques

- Mélange avec d'autres troupeaux : si présence d'un problème sanitaire, il peut y avoir extension à tous les troupeaux. Il y a toujours un temps d'adaptation les premières années pour qu'il y ait un équilibre des flores bactériennes et parasitaires qui se crée. Les problèmes rencontrés sont principalement des avortements dus à des bactéries ou des parasites ainsi que la fièvre Q.
- Prédation : présence d'un ours pendant 2 ans qui venait d'Espagne. Pour cette année 2018, ils n'ont pas encore de dégâts. Les années précédentes quelques bêtes avaient disparu mais ces pertes n'avaient pas été particulièrement attribuées à l'ours. Tous les ans les pertes s'approchent de 30 brebis et les années de passage de l'ours ce chiffre s'élève à 50/60 brebis. Suite à la présence de l'ours 2 années d'affilées, la zone a été classée zone à ours, ce qui a conduit à la fabrication d'un enclos en 2017 sur l'estive pour la nuit mais les brebis n'y sont pas systématiquement enfermées. L'aide au berger est subventionnée en fonction des pratiques : brebis maintenues dans un endroit clos la nuit, présence de patou...Il faudra donc qu'ils mettent en place ces pratiques s'ils souhaitent bénéficier des subventions.

Aspect économique

Moins de fourrages à produire	
Economie de 75 T de fourrages pour les 4 mois et demi où les brebis se nourrissent en estive soit 12,5 ha de prairies en moins.	S'élève à 1